



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION,
DES LIBERTES PUBLIQUES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau de l'environnement
et de la concertation locale

Mâcon, le 11 JAN. 2008

INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

LA PREFETE DE SAONE-ET-LOIRE
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'UN ETABLISSEMENT

VU le Code de l'Environnement, livre V, Titre 1^{er},

VU, en date du 3 juillet 2007, la déclaration de REXAM SIMANDRE SAS, domiciliée zone industrielle - 71290 SIMANDRE, demandant le transfert à son profit de l'autorisation délivrée à la Société REXAM COSMETIC CLOSURES par arrêté préfectoral 06/1561/2-3 en date du 8 juin 2006, concernant l'exploitation d'une usine de fabrication d'emballages pour la cosmétique située sur le territoire de la commune de SIMANDRE, Z.I. Bruyères de Chatenay.

DELIVRE RECEPISSE

à REXAM SIMANDRE SAS de sa déclaration susvisée en lui rappelant qu'elle devra pour cette installation :

- observer strictement les prescriptions imposées au prédécesseur,
- se conformer à toutes celles qu'il serait reconnu utile de lui imposer par la suite, dans l'intérêt de la sécurité, de l'hygiène et de la santé publiques.

Ces mêmes prescriptions ne peuvent, en aucun cas ni à aucune époque, faire obstacle à l'application obligatoire des dispositions édictées par le livre II du Code du Travail et des décrets subséquents pris en exécution dudit Livre dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs, ni être opposées aux mesures qui pourraient être régulièrement ordonnées dans ce but.

Une copie du présent récépissé sera affichée à la **mairie de SIMANDRE**, pendant une durée minimum d'un mois avec mention de la possibilité pour les tiers de consulter sur place. Procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité sera dressé par les soins du maire.

Copie du présent récépissé sera adressée à :

- **M. le Maire de SIMANDRE**
- **M. l'Inspecteur des Installations Classées - Groupe des Subdivisions de Saône-et-Loire de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement - 71000 MACON**
- **REXAM SIMANDRE SAS, à SIMANDRE**

LA PREFETE

Pour la Préfète,
Le Chef de Bureau délégué,

Paul ROUSSET